

Depuis 2007, l'Agence nationale pour les chèques-vacances (ANCV) met en œuvre *Seniors en vacances*, un programme unique en France et résolu social, permettant de rompre la solitude et l'isolement de nos seniors et contribuant ainsi à leur bien-être.

Seniors en vacances



Le principe

Des séjours « tout compris » vers 168 destinations, toute l'année (hors juillet et août), y compris durant les fêtes de fin d'année. Ils comprennent, en plus de l'hébergement et des repas, des activités et des excursions adaptées pour tous les goûts ! Le dispositif s'adresse :

- aux personnes âgées de 60 ans et plus, retraitées ou sans activité professionnelle, résidant en France.
- aux personnes en situation de handicap dès 55 ans

Une aide financière peut être apportée par l'ANCV en fonction des ressources des retraités.

Quelques chiffres

En 2016, **66 026** seniors sont partis en vacances grâce au dispositif *Seniors en Vacances*.

Depuis sa création, plus de **355 000** seniors au total ont bénéficié de ce programme.

2017 : un partenariat renforcé au service du lien social et du bien vieillir

Engagée depuis plusieurs années aux côtés de l'ANCV, la Caisse de retraite et de santé au travail Midi-Pyrénées (Carsat) a souhaité cette année donner davantage d'ampleur à ce partenariat.

